

Cénac

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Décembre 2021

N° 79

Infos

UNE ANNÉE QUI S'ACHÈVE...



Éditorial

Encore une année un peu étrange qui s'achève, ponctuée de contraintes liées au développement de la COVID, et de moments plus festifs et constructifs lorsque l'étau sanitaire se desserre. Quoi qu'il en soit, le manque de visibilité à court et moyen terme sur l'évolution de ce virus nous amène à la vigilance dans la programmation des animations. Ce qu'il est important de préserver, c'est la vitalité de nos associations, la volonté des habitants de s'impliquer dans la vie de notre commune. Je salue ici l'engagement des Cénacais qui ont présenté des projets dans le cadre du 1er budget participatif. Votre choix, exprimé par un vote à bulletin secret, s'est

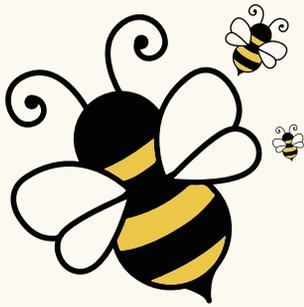
majoritairement porté sur la mise en œuvre d'une micro-forêt sur la Plaine des Sports. Vous avez également été sollicités pour faire acte de candidature comme référents de quartier répartis sur 5 secteurs de la commune. Ce numéro vous permettra de faire connaissance avec les candidats désignés comme référents ainsi que les missions qui leur incombent. Je remercie également les Cénacais qui ont participé à la loterie organisée par le CCAS de Cénac en achetant des tickets de tombola dont le montant est intégralement reversé à l'Association de lutte contre le cancer du sein, l'association Le Ruban Rose. Merci à vous pour

vos votre générosité.

Dans quelques mois, notre commune accueillera de nouveaux habitants avec la livraison des logements construits par Clairienne. Nul doute que chacun saura se montrer bienveillant à leur égard, comme ont su l'être ceux qui étaient déjà présents lorsque nous sommes arrivés à Cénac. Permettez-moi, au nom des élus municipaux, de vous souhaiter d'heureuses fêtes de fin d'année auprès de ceux qui vous sont chers.

Catherine Veysy
Maire de Cénac

Les abeilles au bois de Desfonceau !



Lauréat du budget participatif du département, le projet « MAYA » va permettre l'implantation de notre rucher communal dans le bois Desfonceau, en cette fin d'année. Nous agissons ainsi pour la biodiversité tout en disposant également d'un outil pédagogique. Il sera implanté à la lisière de la prairie et deviendra un support d'animations. Il sera accompagné de panneaux d'information et complété par la plantation de végétaux mellifères. Les ruches seront entretenues et surveillées par un apiculteur référent. Lorsque les abeilles disposeront de suffisamment de réserves de miel, nous le récolterons. A cette occasion nous dresserons un bilan des floraisons ainsi que de la santé des colonies.

Référents de Quartier, comment les joindre ?

Secteur 1 : Julien DAUGY (Citon, Graves, Mons, Chabrot...)

Secteur 2 : Gilbert GRIMAUD (Av. Pierre Larquey, Rauzé Sybil, Bois du Moulin, Petit Maître, Vinagrey...)

Secteur 3 : Virginie BARBEREAU (Bernadotte, Parc Saint-André, Pujade...)

Secteur 4 : Jean-Louis TOURNIÉ Bourg, Font de Buc, Moutille...)

Secteur 5 : Martine LAGARRIGUE (Pin Franc, Videau, Bel Air, Dupouy...)

Pour contacter votre référent de quartier, merci de vous adresser à la Mairie (05 57 97 14 70 ou accueil@cenac33.fr). Vos coordonnées seront transmises à votre référent qui prendra contact avec vous.

COMMUNE

Vive la démocratie participative!

Du nouveau dans la vie de votre commune : les référents de quartier ! Ils sont au service du lien social au sein de la collectivité et représentent un trait d'union entre les administrés et la municipalité. Le référent, bénévole, a en charge un quartier mais il peut également intervenir sur des sujets de la commune plus généraux. Il permet de faire remonter les informations du secteur où il réside. Il est à la fois un relais dans l'information et la

transmission des remarques et observations mais aussi dans la proposition aux élus. Des réunions seront ainsi organisées afin de garantir le bon échange d'informations quartier par quartier. Laissez-nous vous présenter les cinq référents qui se sont portés volontaires pour cette mission à Cénac. Pour contacter votre référent, merci de contacter la mairie.



Julien DAUGY - Secteur 1

«J'ai 35 ans, natif de Bordeaux. J'ai emménagé sur la commune de Cénac, quartier de Mons début 2018. Pacsé et papa de 2 enfants, je suis pompier professionnel sur la métropole bordelaise. Attaché à la commune, je serai heureux de représenter les quartiers de Citon, Mons, Graves, Chabrot.»

Ancien conseiller municipal de Cénac, Président de l'association des Anciens Combattants et archiviste de la commune de Cénac.

Gilbert GRIMAUD - Secteur 2



Virginie BARBEREAU - Secteur 3

«56 ans, mariée, habitant le quartier du parc Saint-André. Ancienne militaire de carrière dans l'Armée de Terre, secrétaire de direction au sein du Gouvernement et dans des entreprises privées, je suis aujourd'hui dans le conseil et l'accompagnement en stratégie patrimoniale. Ayant le sens des relations humaines, appréciant travailler en équipe, je suis donc heureuse d'être référente de quartier.»

Jean-Louis TOURNIÉ - Secteur 4

«65 ans, retraité de la SNCF, je réside à Jean Robert depuis 1987. Ancien conseiller municipal avec G. Pointé, puis avec S. Ferrer, chargé de la sécurité du personnel et des routes.»



Martine LAGARRIGUE - Secteur 5

«J'habite le lotissement le pin franc, 62 ans. Ancienne infirmière, j'ai aussi enseigné en lycée professionnel dans la filière du service des soins à la personne pour former des AVS et futures aides-soignantes. Je suis mariée à Christian et nous avons eu trois enfants. Je trouve important de participer activement à la vie locale. Maintenant que j'ai plus de temps car à la retraite, je peux à nouveau apporter mon aide. Je suis ravie de pouvoir représenter mon quartier.»

Vous avez voté pour le 1er budget participatif !



Pour une première vous avez été nombreux à venir voter à la mairie pour le projet qui vous tenait le plus à coeur. C'est chose faite. Celui qui a remporté la majorité des votes est le projet de Clément Videau :

la plantation d'une mini-forêt native sur la plaine des sports. Ce projet ambitieux sur le moyen terme permettra de reboiser de manière très dense (3 arbres au m²) une aire d'environ 100m² avec des essences de bois indigènes. Cette méthode permettra une croissance d'environ 1 mètre par an avec un taux de survie de 95 à 98%. Le but de cette mini-forêt est d'être autonome au bout de trois ans.



VOIRIE

La Sécurisation du secteur des Graves



Notre village est traversé par la route départementale 115E.9, qui relie la commune de Latresne aux communes de Lignan de Bordeaux et de Sadirac. Dans un contexte de développement de l'urbanisation à l'est de la métropole bordelaise, le trafic automobile est de plus en plus intense sur cette voie. Les véhicules roulent vite. Cela crée des risques de sécurité pour les habitants de ce secteur, dit secteur des Graves. La commune a donc décidé de réaliser

des travaux de sécurisation sur ce secteur. Cela se traduira par la création de deux écluses, l'une à l'entrée, l'autre à la sortie, écluses qui seront dotées de ralentisseurs novateurs du type stopspeed, qui présentent l'avantage de ne pas générer de nuisances sonores. Par ailleurs, la chaussée sera renouvelée. Ces travaux, réalisés en coopération avec le département, gestionnaire la voirie, devraient être achevés à la fin du premier trimestre 2022 pour un coût de 40 000€.

L'audit du réseau des eaux pluviales

Les graves inondations de juin 2021 ont mis en évidence la situation du réseau d'eaux pluviales de notre commune. Ce réseau a d'évidence besoin d'être mieux connu et mieux entretenu. Par ailleurs, ces inondations ont également montré les liens qui existent entre les systèmes d'écoulement des eaux des communes voisines. Ces communes ont toutes les contraintes et des besoins comparables aux nôtres. C'est pourquoi elles ont décidé de se mettre en commun pour que soit réalisé un audit des réseaux d'eaux pluviales sur un espace intercommunal. La réalisation de cet audit se fera sous la forme d'un groupement de commandes dont le mandataire sera la commune de Latresne, les autres membres étant Cambes, Camblanes et Meynac, Carignan de Bordeaux et Saint Caprais de Bordeaux. Lors du dernier conseil municipal, la commune de Cénac a décidé d'adhérer à ce groupement de commandes. Le cabinet chargé de réaliser cet audit sera prochainement choisi. La réalisation de cet audit, qui représente un travail considérable, et donc des délais importants, permettra d'identifier les systèmes de circulation des eaux pluviales sur chaque commune et entre les différentes communes, et d'évaluer les besoins en termes de travaux et d'entretien.

Argentina 2, livraison prévue pour le 1er trimestre 2022



Comme vous avez très certainement pu vous en rendre compte, les travaux de la résidence Argentina 2 arrivent à leur terme. Ce programme de construction de logements sociaux, réalisé par le bailleur Clairisienne, devrait être livré dans le courant du premier trimestre 2022. Va alors s'ouvrir la phase d'attribution des différents logements et donc la réa-

lisation des commissions d'attributions. Au total 19 logements sont disponibles à la location. Pour toute information sur les conditions d'obtention, il vous suffit de vous rendre sur le site internet www.clairisienne.fr ou appeler le bailleur au 05 56 29 22 73. Dans tous les cas, si vous souhaitez avoir accès à des logements sociaux, la première étape incontournable est de vous rendre sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr de manière à effectuer les démarches d'obtention de votre numéro unique de demande de logement social.

Octobre Rose

Comme vous le savez chaque année en octobre, l'association Ruban Rose propose de lutter contre le cancer du sein en informant et en mobilisant la société française. Sensible à cette cause depuis de nombreuses années, notre village via son CCAS a réitéré son engagement à travers l'organisation d'une nouvelle « loterie Octobre Rose ». Cette année encore, vous vous êtes engagés à nos côtés avec plus de 200 tickets achetés, 500€ récoltés qui seront intégralement reversés à l'association « Ruban Rose ». Mais l'information que nous attendions tous était de savoir qui serait l'heureuse ou l'heureux élu(e) qui a gagné le magnifique vélo électrique. Suite au tirage au sort réalisé par les membres du conseil d'administration du CCAS, c'est madame Marine THIBAUDO qui a eu la chance de venir à pied à la mairie chercher son lot et repartir à vélo !! Félicitations à elle, et un grand merci à vous tous pour votre participation. Rendez-vous l'année prochaine.

Movember



Dans la continuité d'Octobre rose, cette année en novembre notre village s'est également engagé dans l'action du « Movember » dont le slogan est « Des moustaches, il en faut pour sauver des bros ». Mais de quoi s'agit-il ? Le Movember est une communauté de rockstars récoltant des fonds et se Mobilisant pour faire bouger les choses en matière de santé mentale, dans la prévention du suicide et dans la lutte contre les cancers de la prostate et des testicules. Soit selon la même philosophie qu'Octobre rose, l'objectif du Movember est de lutter contre les maladies masculines telles que le cancer de la prostate en informant et en mobilisant la société. C'est pour cela que notre village a vu apparaître, çà et là, quelques moustaches noires et rubans bleus. L'ensemble des élus municipaux et du CCAS souhaitent d'ailleurs remercier chaleureusement Samantha LOPEZ pour les magnifiques décorations réalisées bénévolement.

Pour continuer de soutenir ces actions n'hésitez pas à vous rendre sur les sites suivants :

www.cancerdusein.org
<https://fr.movember.com>

Retour en images



1 - Les 20 ans de Charivari / 2 - Départ à la retraite de Florence Blouin / 3 - Détritivores à la cantine / 4 - Dépouillement du Budget participatif / 5 - Atelier «traces et empreintes» à la bibliothèque / 6 - Atelier recyclage à la bibliothèque / 7 - Marine Thibaud, la gagnante du vélo électrique de la loterie Octobre Rose



Les Cénacaises et Cénacais se sont retrouvés devant le monument aux morts pour commémorer ensemble le 11 novembre. La commune a rendu hommage à Charles-Daniel PLAS-SAN, le plus jeune soldat né à Cénac et tué au combat le 23 août 1914 à l'âge de 19 ans.

Pas de réponse de l'État pour réparer nos routes

Depuis 6 mois, la commune de Cénac a demandé une aide exceptionnelle auprès de l'Etat pour réparer les routes communales très endommagées par les inondations de juin. Toujours aucune réponse à ce jour malgré les relances de Mme le Maire et des élus cénacais auprès de la Préfecture ! Il y a pourtant urgence pour des raisons évidentes de sécurité. Pour faire face aux conséquences désastreuses des aléas climatiques, l'Etat doit soutenir les petites communes qui ne peuvent pas en assurer seules le financement, les assurances des communes ne prenant pas en charge les réparations de voirie, même en cas de catastrophe naturelle. cenaccommun33@gmail.com

Alors que depuis des années la construction d'une piscine couverte intercommunale est évoquée, un projet privé voit le jour sur Latresne. Sans concertation préalable des élus ni communication de données chiffrées précises, il nous est demandé notre avis sur ce dossier qui enterrerait probablement définitivement celui de la construction d'une structure publique et laissera les municipalités sans maîtrise sur la gestion de cet équipement, notamment tarifaire. Convaincus que cette situation est préjudiciable à l'intérêt collectif, nous avons voté contre ce projet et demandé l'ouverture d'un débat à la CDC.

Manifestations Décembre / Janvier / Février*

*sous réserve du protocole sanitaire en vigueur

DÉCEMBRE (Salle Culturelle)

Samedi 11 - Noël Rugby
Samedi 18 - Noël Judo

DÉCEMBRE (Église)

Samedi 18 - Concert Charivari - 18h

JANVIER (Salle Culturelle)

Vendredi 7 - Voeux Madame le Maire - 18h
Vendredi 14 - Ciné Club - 19h30
Samedi 15 - Concert Jazz 360
Dimanche 16 - Galette Association Théâtre
Dimanche 23 - Repas des aînés
Samedi 29 - CCAS - Spectacle Théâtre

FÉVRIER (Salle Culturelle)

Vendredi 4 - Ciné Club - 19h30
Samedi 5 - AMAC - Concert
Du 21 au 24 - Résidence Jazz 360

Nouveaux habitants, pensez à vous inscrire sur les listes électorales

Cette démarche est à effectuer au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection. Soit en mairie (se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile), soit sur internet sur service-public.fr. A noter que chaque jeune âgé de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales, à condition qu'il ait fait les démarches de recensement citoyen à partir de 16 ans.

Election Présidentielle 2022 :

Premier tour : 10 avril
Deuxième tour : 24 avril

Élections Législatives 2022 :

Premier tour : 12 juin
Second tour : 19 juin